

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 14 décembre 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202011-40

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 23 novembre 2020, laquelle vous avez transmise le 20 novembre 2020 à la Direction de la gestion des forêts de la Côte-Nord du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 2